

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire
au Théâtre Pierre Fresnay – Salle Y. Printemps**

Le VENDREDI 27 MARS 2026 à 19h00

ORDRE DU JOUR

I- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE

- 1) Election du Maire
- 2) Fixation du nombre d'Adjoints au Maire
- 3) Election des Adjoints au Maire
- 4) Lecture et transmission de la Charte de l' élu local

II- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 12 DECEMBRE 2025 ET 23 JANVIER 2026

III- COMMUNICATIONS DU MAIRE

- 1) Informations diverses

IV- POINTS GENERAUX ET ELECTION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIVERSES INSTANCES

- 1) Détermination des indemnités de fonction des élus municipaux dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire globale
- 2) Détermination des majorations applicables aux indemnités de fonction des élus municipaux votées dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire globale

- 3) Délégation du Conseil municipal au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Institution des Commissions permanentes, fixation de leur effectif et élection de ses membres parmi les élus du Conseil municipal
- 5) Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et élection de ses membres issus du Conseil municipal
- 6) Institution de la Commission Communale d'Appel d'Offres (CAO) et élection de ses membres parmi les élus du Conseil municipal
- 7) Institution de la Commission de délégation de services publics (CDSP) et élection de ses membres parmi les élus du Conseil municipal
- 8) Election de délégués du Conseil municipal au sein des assemblées délibérantes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) :
 - a) Syndicat Intercommunal à vocation unique de Restauration Collective d'Ermont et de Bessancourt (SIRCEB)
 - b) Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion du groupe scolaire Jean Jaurès
 - c) Syndicat Intercommunal Ermont – Eaubonne
 - d) Syndicat Intercommunal de la Piscine des Bussys
- 9) Désignation d'un référent au sein du Conseil municipal chargé des questions d'égalité entre les femmes et les hommes
- 10) Création de deux emplois de Collaborateurs de Cabinet



Xavier HAQUIN


Maire d'ERMONT